



**SNUipp**

Fédération Syndicale Unitaire

# Unitaire 33



**FSU**

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

## L'été n'arrête pas les réformes... continuons les mobilisations!

**L**e changement de ministre n'a pas amené de changement de politique. Chatel a profité de l'été pour sortir les décrets sur la formation des enseignants qui mettent la place du concours en deuxième année de master alors qu'il était l'année suivant la licence jusqu'à présent. Rien ne justifie la précipitation sur ce dossier alors que l'ensemble de la communauté éducative se mobilise contre cette réforme.

Le dialogue ne semble pas plus à l'ordre du jour avec ce ministre qu'avec l'ancien !

Par ailleurs le gouvernement a profité de l'été pour faire voter à l'assemblée nationale le projet de loi dite de « mobilité » pour la fonction publique qui sous des prétextes fallacieux s'attaque à l'un des derniers fondements de notre statut de fonctionnaire: la sécurité de l'emploi dans la Fonction Publique. Ainsi cette loi prévoit qu'un fonctionnaire dont le poste est supprimé peut être placé en disponibilité d'office voire à la retraite s'il refuse trois offres d'emploi public.

Alors que la crise met en évidence le rôle essentiel joué dans notre pays par les services publics et la Fonction publique et alors que le chômage explose, l'adoption de cette loi montre l'obstination du gouvernement et de sa majorité à réduire l'engagement de l'État, pour s'inscrire dans le dogme du non remplacement d'un départ en retraite sur deux, imposé par la RGPP (réforme générale des politiques publiques)

La FSU avec le SNUipp, réaffirme son exigence de retrait du projet de loi et si la loi devait être promulguée, la FSU continuera à la combattre dans les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Dans l'éducation nationale, en Gironde, la carte scolaire risque d'être l'occasion d'enregistrer une baisse dans la qualité d'encadrement des élèves et le dossier des 60h va nous replonger dans des contradictions entre nos visions de l'enseignement et les injonctions hiérarchiques.

Mobilisons les parents, les élus pour obtenir les ouvertures de classe nécessaires. Réunissons-les partout dans les écoles pour leur rappeler que la lutte continue (vous trouverez à l'intérieur du journal une affiche pour les y inviter)

Le SNUipp appelle tous les collègues, en attendant de pouvoir rendre les 2h d'enseignement à tous les élèves, à utiliser ce temps en concertation bénéfique au fonctionnement de l'école.

Participons aux réunions de secteurs (voir dernière page) qui seront l'occasion de faire le point sur l'ensemble des initiatives possibles localement et départementalement avec les parents d'élèves et de fournir les outils dont vous aurez besoin.

**A nous donc de montrer dès la rentrée que nous tenons à des services publics de qualité et que nous réclamons une autre politique éducative dans ce pays au service de l'ensemble des élèves. C'est dans ce sens que le SNUipp continuera comme l'an dernier à appeler à construire des actions larges et unitaires en les amplifiant encore pour le gouvernement change de cap.**

*Claire Bordachar, Soazic Le Lann, Célia Gonzalez-Fondriest  
Co-secrétaires départementales du SNUipp*

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63 Fax: 05 56 31 23 19 [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr) <http://33.snuipp.fr>

### Sommaire

page 1 : Edito	Mesures gouvernementales
Page 2 :	es
le rôle de l'école / calendrier	Page 6 : Carte scolaire / Réunions syndicales
Page 3 :	Page 7 : RASED / Maternelle / 60h
Page 4 et 5 :	Formation / Remplacement/ Devoir de réserve

**Déposé le 25 août 2009**

Dispensé de timbrage

**Bordeaux CTC**

**P**

**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

n° Aout 2009

Prix du numéro: 0,75 euros

Imprimé par nos soins

7979

Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979

Alain Besse  
Directeur de la publication:



Si, depuis le milieu des années 70, le nombre de jeunes sortant sans qualification du système scolaire a été divisé par quatre, la France partage avec la république Tchèque un triste palmarès : celui d'être parmi les pays où l'origine sociale influence le plus le niveau scolaire, celui où les écarts sont les plus importants entre les élèves d'origine favorisée et les autres. Qu'il s'agisse des sciences, des mathématiques ou de la compréhension de l'écrit, la relation est nette. Aujourd'hui les universités n'accueillent que 11 % d'enfants d'ouvriers contre 30% de cadres supérieurs. Cela s'explique selon une récente étude de Christain Baudelot et Roger Establet (« Élitisme républicain, l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales », éd. Seuil) par plusieurs facteurs : le système français est très sélectif alors que les pays dont les systèmes sont efficaces sont ceux qui sont égalitaires en assurant une très bonne éducation de masse (Finlande, Japon). Dans ces pays, la priorité est donnée aux apprentissages : les élèves sont jugés par rapport à eux-mêmes, d'où ils partent en début d'année et où ils devront arriver en fin d'année, mais ils ne sont pas jugés par rapport aux autres comme on le fait en France où les évaluations occupent une place considérable, ce qui défavorise les plus faibles.

L'ensemble des mesures éducatives prises par l'actuel gouvernement, loin de pallier ces écarts, vont renforcer cette redoutable machine de tri social.

#### **Pourquoi mettre en place une école du tri ?**

L'Europe via la stratégie de Lisbonne fixe les besoins en termes de formation pour 2012 : 50% d'une classe d'âge au niveau BAC+2 et 50 % au niveau du CAP. Pourquoi, dans un contexte de réduction des dépenses de l'Etat, « gâcher » l'argent à mieux former nos jeunes ?...

#### **Les mesures mettant en place le tri social sont multiples et convergentes.**

La maternelle, lieu d'apprentissage de

la

## **Le rôle de l'école n'est pas de conforter l'injustice sociale**

culture de l'écrit, des codes scolaires et plus généralement lieu de confrontation aux enjeux de l'École (indispensable notamment pour les enfants issus de milieux socioculturels éloignés de cette culture), est la première attaquée par les contre-réformes. Avec la fin programmée de la scolarisation des moins de trois ans, la mise en place des *jardins d'éveil*, tout d'abord, risque de reculer l'âge de l'entrée à l'École et d'exclure même de toute socialisation les enfants des familles à faibles revenus.

Les *nouveaux programmes*, ensuite, par leur manque d'ambition et leur vision mécaniste des apprentissages ne permettent pas aux enfants éloignés de cette culture scolaire d'y entrer.

Au niveau de l'*élémentaire*, c'est l'ensemble des nouvelles mesures qui contribue à aggraver les écarts sociaux. La réforme des 60 heures supprime deux heures d'enseignement pour tous les enfants. Les enfants les plus en difficulté, c'est à dire ceux qui sont le moins à même de mettre du sens sur le rôle de l'École et de leurs apprentissages, auront le droit de revenir le midi, le soir (*aide individualisée*) et pendant les vacances (*stages de remise à niveau*) pour revoir des savoirs scolaires tronçonnés et revoir des techniques qu'ils ne fixent pas par manque de mise en cohérence de leurs connaissances scolaires. Pendant ce temps, leurs camarades plus à l'aise avec l'École pourront pousser plus loin leur culture et renforcer leur désir d'apprendre grâce à l'*Accompagnement Éducatif* (théâtre, science, visites de musée, ...) et les activités extérieures que les enseignants n'auront plus le temps de faire sur le temps scolaire (réduction du temps de classe et alourdissement de la partie technique des programmes).

Pour réduire le nombre de

fonctionnaires, le gouvernement supprime des postes d'enseignants : *suppression progressive des RASED* – au détriment des élèves les plus fragiles – et *réforme la formation* : si la réforme de la mastérisation aboutit, les futurs enseignants seront encore moins préparés à travailler dans des classes plus chargées et à mettre en place une pédagogie qui prend en compte la difficulté scolaire.

Enfin, les évaluations nationales CE et CM, loin d'être un moyen pour les enseignants de mesurer l'efficacité de ce qu'ils font et de modifier collectivement leurs pratiques dans l'intérêt des élèves, sont un outil de sélection, de tri entre les bons et les mauvais élèves et si elles sont rendues publiques entre les bonnes et les mauvaises écoles... Or l'ensemble des études montre que si l'on ne met ensemble que des élèves faibles, ils stagnent, voire régressent. Pour la hiérarchie, ces évaluations deviennent un outil pour imposer les nouveaux programmes et contrôler les enseignants.

Au final, l'ensemble de ces mesures font peser sur chaque enfant (et sur ses enseignants) la responsabilité de son échec dans un système qui dès le départ n'est pas fait pour lui. Il n'aura pas eu « les talents » qu'il faut pour réussir dans cette école.

**Le rôle de l'école n'est pas de conforter l'injustice sociale : ce qu'il faut aujourd'hui c'est un sursaut général national, il en va de l'avenir de notre pays.**

Laurence Laborde  
Julie Fradelizi

## **Calendrier paritaire de rentrée (prévisionnel)**

CTPD 7 septembre

CAPD 8 septembre



**A**près le formidable mouvement autour de la défense des RASED, le Ministre a été contraint d'annoncer le maintien à titre provisoire de 1500 postes E et G qui devaient être fermés (36 en Gironde), de revenir sur la volonté de suppression des réseaux d'aides spécialisées en reconnaissant leur rôle dans la lutte contre l'échec scolaire et d'ouvrir des discussions. Celles-ci ont abouti à la réécriture de la circulaire de 2002.

Si au final, le rapport suppression/sédentarisation est globalement respecté, si la nouvelle circulaire

préserve l'essentiel des missions des réseaux y compris pour les maîtres surnuméraires, les tensions générées par la diminution des postes budgétaires, par les réorganisations qui en résultent, associées à la mise en œuvre de l'aide personnalisée, ont conduit à introduire non seulement une désorganisation grave de l'aide spécialisée mais aussi une certaine confusion dans les équipes enseignantes quant à la gestion de la difficulté scolaire.

Si le démantèlement des RASED n'est plus tout à fait à l'ordre du jour, il n'en reste pas moins que la vigilance est de

## RASED

mise. Le SNUipp veillera à ce que les engagements ministériels soient respectés dans notre département que ce soit pour les départs en formation spécialisée (en net recul cette année) ou pour l'accueil et le maintien des enseignants surnuméraires de RASED dans les circonscriptions et dans les écoles. Les actions de rentrée devront contribuer à relancer la mobilisation pour la défense et le renforcement des

## Maternelle : parents et enseignants prêts à se mobiliser

**L'**école maternelle a été particulièrement malmenée l'année dernière. Les enseignants ont dû réagir au mépris exprimé par Xavier DARCOS à leur égard. L'actualité s'annonce encore rude pour cette rentrée 2009.

Si l'action a permis d'écarter le dispositif des jardins d'éveil de l'éducation nationale, le risque demeure. 8000 places vont être créées à partir des structures d'accueil.

Le gouvernement pourrait renouveler sa tentative. On voit bien qu'il cherche à tout

prix à rapprocher le premier stade de scolarisation du domaine de la Petite Enfance, qui est composé essentiellement de structures payantes. Nous devons donc rester particulièrement vigilants pour défendre la double spécificité de l'école maternelle qui est avant tout, une école en lien avec la suite de la scolarité et qui est aussi, gratuite.

Parents et enseignants doivent agir ensemble pour des conditions d'accueil plus favorables, dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent, avec des effectifs moins lourds et une formation à la hauteur des enjeux du XXIème siècle.

Annie Serres

**D**epuis maintenant un an, toutes les écoles de France se sont vu dans l'obligation de mettre en place l'aide personnalisée.

Alors que le bilan prévu initialement n'a toujours pas été fait, le ministère vante la réussite de ce dispositif répondant, selon lui, aux attentes des enfants, des collègues et des parents. Il souhaite même une montée en puissance de cette aide pour la rentrée prochaine !

Pourtant, sur le terrain, les différents témoignages de collègues recueillis dans les écoles tout au long de cette année vont à l'encontre de ce constat de réussite.

De nombreuses écoles, non convaincues par le dispositif, ont refusé de le mettre en place ou en ont détourné le fonctionnement, par exemple en proposant l'aide à l'ensemble des élèves pour éviter la stigmatisation ou « l'externalisation » de la difficulté scolaire. Si cette aide peut se montrer parfois pertinente pour épauler ponctuellement des enfants ayant besoin d'un soutien passager sur certaines notions, elle ne saurait aucunement pallier le manque d'enseignants spécialisés de RASED, compenser l'augmentation des effectifs

dans les classes ni traiter la grande difficulté scolaire. De plus, ce dispositif perturbe les rythmes de la journée et de la semaine de bon nombre d'enfants pour lesquels un tel bouleversement peut s'avérer délétère.

L'aide personnalisée perturbe également l'organisation de toute une école. Les collègues ont déploré cette année le manque de temps et de concertation pour l'élaboration de leurs projets de classe ou d'école.

Enfin, en cette fin d'année, la perte de 2h d'enseignement par semaine, soit 11 jours au total (équivalent à 3 semaines de classe), a lourdement pesé sur les classes.

Toutes ces conséquences désastreuses de l'aide personnalisée entachent le constat fait par le ministère !

**C'est pourquoi le SNUipp demande le retour à 26 heures d'enseignement pour tous.** Nous pensons indispensable qu'il y ait des négociations sur les rythmes scolaires. Dans ce but, **nous appelons à transformer les heures de soutien en heures de concertation jusqu'à l'ouverture de ces négociations.**

## 60 H

Nous vous proposons de discuter en équipe de l'organisation de ce temps de concertation. Nous vous recommandons de noter les heures de réunions pour montrer, si besoin, que le service est fait.

Lorsque l'équipe n'est pas unanime, il est possible que seulement une partie des collègues fasse les heures en concertation (sur des projets pour l'ensemble de l'école par exemple, ou sur l'organisation de décrochage en maternelle...).

Il est important d'expliquer la démarche aux parents d'élèves et de nous tenir au courant des décisions prises dans les écoles.

Nous vous proposons donc de nous retourner avant début octobre la situation de votre école.

C'est collectivement que nous pèserons sur l'administration et éviterons les sanctions.

Claire Bordachar  
Emilie Lafond

# Mesures gouvernementales sur l'éducation? On est déjà vacciné ! Par contre la lutte reste très contagieuse.

« Si on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire par exemple les crédits de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement. [...] » Cahier de politique de l'OCDE N°13 (1996)

\*OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique ; elle regroupe les gouvernements de 30 pays attachés aux principes de l'économie de marché. Son siège est à Paris.

## Cette baisse graduelle de la qualité de l'enseignement est en marche :

Pour débattre nous vous invitons à une réunion le:

.....

.....

### Rentrée 2009 : suppression de 6500 postes à l'école élémentaire

alors qu'il y a 16 000 élèves supplémentaires. Entre 2008 et 2012, 106 000 postes seront supprimés dans l'Éducation nationale. Le nombre d'élèves par classe va augmenter, détériorant les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves.

### Disparition progressive de l'aide organisée (RASED) pour les élèves en difficulté à partir de la rentrée 2009, à mettre en lien avec la suppression de 2 heures d'enseignement pour tous les élèves.

Cette suppression des deux heures ne s'appuie sur aucun bilan pédagogique mais simplement

sur la nécessité de récupérer les postes de RASED, la gestion de la difficulté scolaire se faisant en dehors du temps de classe par les enseignants.

Trois semaines de classe en moins par an pour tous les enfants alors que les programmes se sont alourdis !

Ce sont des dizaines de milliers d'élèves qui bénéficieraient d'une aide individuelle ou en petit groupe pendant le temps de classe qui vont en être privés.

### Externalisation de la difficulté scolaire

Soutien scolaire, stages de rattrapage : la difficulté scolaire se gère à présent en dehors du temps de classe sans prise en compte des conséquences sur le rythme scolaire des

élèves, des enseignants, de la vie de l'école, sur l'efficacité d'un tel dispositif. Cela va permettre l'augmentation des élèves par classe puisque on s'occupe des élèves en difficulté après la classe.

### Menaces sur l'école maternelle

Avec la menace de suppression d'inscription des enfants de moins de 3 ans et la volonté de mettre en place des « jardins d'éveil » payants, il est clair que le projet est de se servir de la maternelle non comme un lieu d'apprentissage mais comme un réservoir de postes d'enseignants.

De plus les nouveaux programmes de l'école maternelle sont réduits à quelques pages.

### **Nouveaux programmes**

Par leur manque d'ambition et leur vision mécaniste des apprentissages, ils ne permettent pas aux enfants éloignés de cette culture scolaire d'y entrer.

### **Nouvelles évaluations**

Loin d'être un moyen pour les enseignants de mesurer l'efficacité de ce qu'ils font et de modifier collectivement leurs pratiques dans l'intérêt des élèves, elles sont un outil de sélection, de tri entre les bons et les mauvais élèves et, si elles sont rendues publiques, entre les bonnes et les mauvaises écoles.

### **Nouvelles missions et conditions de travail**

Pour les enseignants, classes surchargées, journées alourdies. Pour la hiérarchie, les évaluations deviennent un outil pour imposer les nouveaux programmes et contrôler les

enseignants. Division des personnels (primes, heures supplémentaires). Cahier des charges de plus en plus lourd pour les directeurs (-trices). Nous devons de plus former par compagnonnage nos futurs collègues.

### **Recrutement programmé de remplaçants précaires et non formés**

L'agence nationale de remplacement devrait progressivement se mettre en place : elle permettrait de sévères restrictions budgétaires (suppression de 3 000 postes par l'utilisation d'étudiants en fin de master ou de stagiaires, selon l'ancien ministre). Au lieu d'augmenter le nombre de remplaçants (qui sont actuellement en primaire des enseignants formés au même titre que les autres), on préfère une nouvelle fois faire appel à des personnels non formés et leur offrir un statut précaire.

### **Disparition de la formation initiale et continue des maîtres**

**Formation initiale** : recrutés à Bac +5 et envoyés directement dans les classes sans réelle formation didactique ni pédagogique, les futurs enseignants seront encore moins préparés à travailler dans des classes plus chargées et à mettre en place une pédagogie qui prend en compte la difficulté scolaire.

Enfin, la logique est comptable : la suppression du statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré la 5<sup>ème</sup> année d'études équivaut à *un plan social* de 20 000 postes, à rajouter aux 11 000 suppressions annuelles de postes de fonctionnaires.

**Formation continue** : actuellement, les professeurs des écoles peuvent bénéficier de la formation continue parce que, lors des stages de formation initiale, leurs jeunes collègues professeurs-stagiaires les remplacent dans leur classe.

**C'est l'ensemble de nos élèves, mais surtout ceux qui sont en difficulté qui vont subir les conséquences de cette politique éducative. C'est donc leur avenir qui est en jeu.**

**Le rôle de l'école n'est pas de conforter l'injustice sociale mais de donner toutes ses chances à chaque élève, sans aucune distinction.**

**Le SNUipp-33 appelle donc tous les collègues à suspendre les heures de soutien et à les transformer en heures de concertation jusqu'à l'ouverture de véritables négociations.**



**R**apportée à la richesse de la nation, la charge financière de la fonction publique n'est pourtant pas plus élevée aujourd'hui qu'hier. Ce qui a changé, en revanche, c'est que **les réformes fiscales de l'actuel gouvernement ont réduit les moyens dont dispose l'état pour assurer ses missions.** Conformément aux engagements du Président de la République, seul un fonctionnaire sur deux partant à la retraite sera remplacé. Le ministère de l'Éducation nationale regroupe à lui seul 57% des départs en retraite projetés, soit 212 040 entre 2008 et 2012.

Cela signifie **qu'entre 2008 et 2012, 106 000 postes seront supprimés dans l'Éducation nationale.** Même si nous partageons l'idée que la réussite de tous les élèves ne peut être uniquement une question de moyens, ce désinvestissement budgétaire massif de l'État dans l'école tourne délibérément le dos au saut qualitatif et quantitatif pourtant nécessaire pour resserrer les écarts en fonction des origines et promouvoir la démocratisation de l'accès au savoir.

En cette rentrée, pour la première fois dans le premier degré, une hausse de 15 400 élèves s'accompagne de la suppression de 6000 postes d'enseignants et d'administratifs. 1/3 des postes formant les RASED sont supprimés : ce sont des dizaines de milliers d'élèves qui bénéficiaient d'une aide individuelle ou en petit groupe qui vont en être privés.

Il va nous falloir encore alerter les parents d'élèves et l'opinion des conséquences de cette politique budgétaire sur notre système éducatif.

Avec les suppressions de postes, le taux d'encadrement va s'aggraver dans l'ensemble des départements et plus

## Où tailler dans les effectifs pour atteindre les objectifs fixés au sommet de l'État ?

particulièrement dans le nôtre, où les effectifs par classe sont déjà les plus élevés de France. Alors que nous réclamons depuis trois ans un plan de rattrapage de 300 postes nous avons dû en rendre 54 !

Nous devons dire aux parents :

- que la prise en charge des élèves en difficulté le soir ou pendant les vacances par les enseignants est un dispositif inefficace et qu'il justifie selon le gouvernement la suppression des RASED et la hausse des effectifs par classe : puisqu'on s'occupe des élèves en difficulté en dehors du temps de classe, les effectifs pendant le temps de classe peuvent augmenter. Avec plus d'élèves par classe et moins de temps pour les enseignants pour la préparer, ce sont les conditions d'enseignement pour tous les élèves se détériorent.
- que l'école maternelle est en danger : que la non prise en compte des moins de trois ans dans les effectifs a permis la fermeture de plusieurs classes dans notre département, qu'il faut une moyenne de plus de 32 élèves par classe en maternelle pour pouvoir ouvrir une classe, que les jardins

d'éveil, s'ils se mettent en place, vont permettre encore d'économiser des postes à l'école maternelle alors qu'elle est un authentique lieu de scolarisation, de prévention et de lutte contre les inégalités.

- que l'absence de création de postes de remplaçants sur notre département fait perdre des milliers de journées de classe aux élèves (plus de 24 000 journées de classe l'an dernier) et désorganise la vie des écoles (élèves répartis dans les autres classes, temps perdu pour la répartition...). Nous craignons que les récentes fausses déclarations du Ministre sur l'absentéisme des enseignants accélèrent la mise en place de l'agence nationale de remplacement permettant que le personnel remplaçant soit progressivement réaffecté sur des postes pleins et que le remplacement soit effectué par des personnels précaires sans formation pédagogique.
- que l'absence de remplaçants a aussi pour conséquence la disparition de la formation continue des enseignants.

*Laurence Laborde*

## Calendrier national pour les écoles Zone C (Gironde)

- Vacances Toussaint : du vendredi 23/10/09 ap la classe au jeudi 05/11/09 au matin
- Vacances de Noël : du vendredi 18/12/09 ap la classe au lundi 04/01/10 au matin
- Vacances d'Hiver : du vendredi 19/02/10 ap la classe au lundi 08/03/10 au matin
- Vacances de Printemps : du vendredi 16/04/10 ap la classe au lundi 03/05/10 au matin
- Début des vacances d'été Vendredi 2 juillet 2010 après la classe



**L**e gouvernement vient de publier au Journal Officiel le décret fixant les modalités de la réforme de la Formation des enseignants des écoles.

Le SNUipp qui a voté contre ce décret lors de sa publication au CTPM dénonce cette publication précipitée alors que la remise des rapports de la commission Marois Fillâtre vient de démontrer qu'une concertation approfondie et sans a priori était nécessaire sur de nombreux points de la réforme de la formation des enseignants ;

**U**ne émission de RTL en juin, concernant l'absentéisme des enseignants qui s'élèverait à 45 %, d'après un rapport confidentiel du ministère a suscité un fort émoi dans la profession. Le nouveau ministre de l'Education n'a pas donné la moindre explication de ces chiffres et en a profité pour mettre en avant la création de l'agence de remplacement pour pallier cet absentéisme.

**Ce rapport n'a pas été rendu public par le ministère. S'il existe, il contredit les précédents chiffres ministériels de juin 2008 qui donnaient un absentéisme de 7,23 %.**

Mais une fois soustrait les congés pour formation professionnelle (1,88 %), ceux pour congé de maternité (47 % des congés) ou pour enfants malades, nombreux dans une profession féminisée à 80 %, l'absentéisme de droit comme dans toute autre profession (formation syndicale, absence pour mandat électoral, etc.),

**L**e principe de liberté d'opinion est posé dans l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983, qui s'exprime de manière on ne peut plus simple : **" La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires. "**

Il était déjà dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui vaut pour les fonctionnaires comme pour tout citoyen : **" Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. "**

**Il est clair donc que le devoir de réserve n'existe pas.**

## Formation : Le dialogue social restera-t-il un mot ?

Cette décision prise en urgence pendant la période des congés, alors que l'ensemble des organisations syndicales avait demandé le rapport de leur publication, anticipe sur des points importants de la réforme, comme la place du concours et l'avenir des IUFM. Les annonces ministérielles sur la volonté

d'un véritable dialogue social resteront-elles un vain mot ?

Le SNUipp exige l'ouverture de réelles concertations avec tous les acteurs de la formation des enseignants ; ce qui nécessite la suspension de la publication des décrets fixant les modalités de recrutement et d'inscription au concours.

## Absentéisme : « Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ! »

**l'absentéisme pour congé de maladie est de l'ordre de 2 %.**

Laurence Janot, maître de conférences à Bordeaux 2, parle même de « présentéisme de certains enseignants » alors que leur état de santé exigerait un arrêt maladie.

Suite à l'interpellation du SNUipp, le ministre a quand même du reconnaître que *« la simple correction du taux d'absentéisme des enseignants du premier degré par ces deux éléments objectifs [féminisation importante et exposition aux maladies via les élèves] fait apparaître qu'il n'existe pas, contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, d'abus »*.

**Quant au système de**

**remplacement dans le 1<sup>er</sup> degré**, il marche plutôt bien puisque 92 % des congés sont remplacés au niveau national (78 % en Gironde) et que le taux d'efficacité des titulaires mobiles est de 81 % (84 % en Gironde).

Le ministre n'a pas parlé de ces chiffres, puisque son but est de créer l'agence de remplacement avec des personnels non formés afin supprimer des postes de titulaires mobiles !

*Hélène Alcon*

## Le devoir de réserve existe-t-il ?

Chacun bénéficie ainsi du droit d'expression à condition de ne pas engager l'Éducation Nationale par sa prise de position. On ne peut donc pas dire « en tant qu'enseignant(e) je dénonce telle réforme », mais il est possible de dire « je suis enseignant(e) de l'école X et en tant que citoyen je dénonce... »

Les divagations au sujet de la soi-disant « obligation de réserve » des fonctionnaires résultent en fait de la confusion entre deux règles réelles et

leur amalgame, qui sont le « secret professionnel » et la « discrétion professionnelle », évoqués dans l'article 26 de la loi, qui concernent « les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions », que nous sommes évidemment tenus à ne pas rendre publics.

*Soazic Le Lann*



## Réunions de secteur

Les réunions de secteurs organisées par le SNUipp sont ouvertes à tous, syndiqués ou non ; n'hésitez pas à venir y débattre de la situation de votre école, de votre circonscription, du département, à y participer à une réflexion générale sur l'Ecole et aussi à y élaborer collectivement avec d'autres collègues les actions nécessaires à la poursuite des luttes déjà engagées

- **La Réole**

jeudi 10 septembre 18 h  
école de Cérons

- **Langon**

jeudi 10 septembre 17h30  
école élém de Bazas

- **Médoc**

mardi 8 septembre 17h15  
école St-Laurent-Médoc

- **St André**

jeudi 10 septembre 17h30  
école Vayres maternelle

- **BX Bègles**

jeudi 10 septembre 17h30  
école Noviciat Bordeaux

- **Lormont**

mardi 8 septembre 17h30  
école maternelle Paul Fort

- **Bordeaux Centre**

mardi 8 septembre 17h30  
école élém Benaugue

- **Floirac**

Jeudi 10 septembre 17 h15  
École élémentaire Pasteur à Floirac

Les autres réunions seront annoncées  
en direct sur le sites du SNUipp :  
<http://33.snuipp.fr>

## Les commissions

Pour enrichir sa réflexion et construire ses actions avec le plus grand nombre, le SNUipp réunit régulièrement des commissions sur des thèmes spécifiques, auxquelles tout le monde est invité à participer.

- **Commission maternelle**

mercredi 30 sept 10h  
Bourse du travail Bx

- **Commission ASH**

mercredi 16 sept 14h  
Bourse du travail à Bx

- **Commission presse**

Mercredi 23 sept 14h  
Bourse du travail à Bx

- **Commission formation**

Mercredi 16 sept 14h  
Bourse du travail à Bx

Les autres commissions seront  
annoncées en direct sur le sites du  
SNUipp : <http://33.snuipp.fr>